Les envahisseurs imposent à présent des fellations aux Français pour mieux les humilier, les dhimmiser…

écrit par Christine Tasin | 10 août 2019

.

C'est nouveau, ça vient de sortir. Et, hélas, à mon humble avis, les cas vont se multiplier, comme les agressions pour un portable, une cigarette ou un regard qui déplaît. Il faut que le Français d'origine rase les murs, se planque, ne sorte plus… il faut qu'il reconnaisse le maître musulman, lui abandonne la rue et paie l'impôt des dhimmis, à la fois par l'argent volé et à la fois par ses impôts, voués à financer le voleur, le violeur, le délinquant qui occupe nos tribunaux et nos prisons.

.

Nulle part évidemment on ne dit qui sont les agresseurs, mais ça va sans le dire. Evidemment. Et d'ailleurs, si c'était des petits Blancs qui imposaient une fellation à un Noir ou un musulman, on ne parlerait que de cela. Nous savons fort bien, à présent, décrypter le silence des medias.

.

2 cas en 3 jours – et il y en a sans doute d'autres qui se taisent, humiliés, honteux, craignant leurs agresseurs-, ça fait beaucoup, ça fait trop. On peut féliciter C, du second cas, pour son courage. Il a osé, malgré la peur, malgré l'humiliation, aller porter plainte, alors que 2 de ses agresseurs traînent autour de chez lui. Une raison de plus pour jeter l'opprobre sur Alexandre Comte qui, par lâcheté, a tout effacé de tweeter.

.

Premier cas, le fameux journaliste des Inrocks à qui un Ostrogoth a voulu imposer une fellation dans un parc, avec la suite que l'on connaît.

http://resistancerepublicaine.com/2019/08/09/pour-ne-pas-stigmatiser-les-minorites-alexandre-comte-efface-le-recit-de-son-agression/

.

Second cas, à Nice : ils le traitent de "sale pédé" et le violent à trois

En rentrant chez lui, samedi, C., 33 ans, a croisé trois hommes qui l'ont insulté et lui ont imposé des fellations. Il a déposé plainte. Et témoigne pour que "ça ne reste pas impuni".

C., 33 ans, sort du commissariat et prend contact avec Nice-Matin. Le Niçois vient de déposer plainte pour *"pour viol en réunion et viol commis à raison de l'orientation sexuelle de la victime."*Et il ne veut pas que le silence l'emporte. Il veut parler, témoigner, donner sa version, dénoncer. Que *"ça se sache, que ça ne reste pas impuni".*

"Ça" s'est passé samedi, à Nice-Nord, raconte-t-il. 19h30. Il rentre du boulot. *"Il y avait trois hommes en bas de mon immeuble. J'en connaissais deux de vue. Une vingtaine d'années. Ils traînaient là depuis quelque temps et, chaque fois que je passais, ils me lançaient des insultes homophobes au loin. J'avais décidé de ne pas entendre, de ne pas relever."*

"ILS M'ONT CONTRAINT À DES FELLATIONS"

Mais ce samedi-là, les choses ne se sont pas arrêtées au *“sale PD”*: *“Ils m’ont forcé à entrer dans l’immeuble, m’ont entraîné dans les escaliers. Ils m’ont poussé contre un mur et m’ont mis à genoux. J’ai essayé de me débattre: impossible… J’avais peur.”*
Le regard se perd un peu. La joue est écorchée. Le bras abîmé. La peau déchirée. Mais la plaie la plus profonde ne se voit pas. C’est la dignité et l’humanité blessées qui font le plus mal, dit C.
Puis d’une voix presque mécanique: *“Ils m’ont ouvert la bouche de force et m’ont contraint à pratiquer des fellations. Ça a duré une vingtaine de minutes, peut-être plus, je ne sais plus. Puis, l’un d’eux a dit : “J’en ai marre, on se casse” et ils sont partis.”*
C. est resté là, hagard, *“à pleurer recroquevillé dans l’escalier.”* Puis, il a appelé un ami qui l’a accompagné à l’hôpital. Et au commissariat.
“J’espère qu’ils les retrouveront. On n’a pas le droit de faire ça…”. C. répète: *“On n’a pas le droit, on n’a pas le droit, on n’a pas le droit…”*

“https://www.nicematin.com/faits-divers/ils-le-traitent-de-sale-pede-et-le-violent-a-trois-403762?t=YjQ0NDE3ZDE5YjY5ZDI4OTIxMjkwMWVhNTNjZTYzY2VfMTU2NTQyMDU5MTI2NV80MDM3NjI%3D&tp=viewpay

.

Certes, pour le second cas, s’ajoute, à l’humiliation du Blanc, l’homophobie. Mais il n’y a pas que ça, il y a cette volonté d’humilier le Français, de le forcer à se mettre à genoux, à sucer, à avaler. Jouissance physique et ô combien morale en ces temps de haine des Blancs impunie et encouragée par le gouvernement. En ces temps d’invasion et de Grand Remplacement.

.
L’été dernier avait été celui des coups de couteau donnés à nos jeunes.
http://resistancerepublicaine.com/2018/07/16/dorian-guemene-24-ans-assassine-par-4-racailles-ils-nous-tuent-nos-jeunes-un-par-un/Les coups de couteau n’ont pas disparu, hélas ; chaque année ils ajoutent une étape supplémentaire pour faire peur et pour humilier le dhimmi qui ne sait pas qu’il est dhimmi, qui ne veut pas savoir qu’il est dhimmi comme le journaliste des

inrocks..
Pour ceux qui l'ignoreraient encore, le statut du dhimmi est très simple. Il concerne tout non musulman vivant en territoire musulman. Puisqu'il refuse de se convertir et qu'on lui a très généreusement épargné – au moins pour un temps- la mort, il faut qu'il paye, dans tous les sens des mots, pour avoir le droit de vivre en terre musulmane, pour avoir la "protection des musulmans" qui lui épargnent la mort promise aux infidèles.

Il doit donc payer le tribut annuel. En France, le tribut officiel ce sont toutes les aides et allocations payées par le contribuable français pour que viennent et s'installent à nos frais nombre de gens qui n'ont pas l'intention de travailler.

Il doit donc s'humilier sans cesse, ne pas regarder dans les yeux les maîtres, descendre du trottoir pour le leur laisser, se laisser bastonner ou bousculer (ça ne vous rappelle rien ?) et se faire dépouiller à l'occasion (tribut occasionnel, à la tête du client). Et travailler pour le maître pendant que celui-ci se pavane.

Il appartient à ses maîtres musulmans, il ne doit pas l'oublier… d'où les agressions sexuelles, viol des femmes et des hommes… nous retrouvons les fellations que nous évoquions en début d'article.

.

Il ne vous a pas échappé que tout cela concerne le dhimmi en terre musulmane…

Il ne vous a pas échappé que nos gouvernants installent la dhimmitude des Français d'origine en les faisant payer, en plus, des amendes, en les condamnant à la prison quand ils osent dénoncer cette dhimmitude imposée.

Conclusion, votre honneur ? Ils considèrent déjà la France comme une terre musulmane (merci Macron et ses prédécesseurs), et ils ne sont pas encore tout à fait majoritaires dans les urnes… Alors je vous laisse imaginer ce qui va se passer dans 10 ou 20 ans.

A lire et relire, l'autobiographie de Bat Ye'Or, la "Juive du Nil" qui, après avoir subi le statut de dhimmie en Egypte en a été chassée avec les siens, dont nous avons publié un compte-rendu :
Autobiographie politique, de la découverte du dhimmi à Eurabia.
[…]
Enfants juifs assassinés parce qu'ils ont commis le crime d'être nés, juifs adultes assassinés parce qu'ils ont eu le tort de ne pas avoir été assassinés plus tôt, mécréants abattus à l'arme de guerre, prêtre et jeunes femmes égorgées, etc., ces « événements », comme l'on nommait par pudeur il y a plus d'un demi-siècle la guerre en Algérie, ont laissé hébétés media, politiciens, experts, chercheurs, etc. – non seulement hébétés, mais aussi stupéfaits, interloqués, sidérés, abasourdis, ahuris et comme abêtis, mais ni cois, ni muets… Car, à peine ces assassinats ont-il été connus, a été mise en branle la Grosse Bertha du vivre ensemble et du pas d'amalgame : loups solitaires, dérangés mentaux, jeunes se vengeant de discriminations dont ils auraient été victimes jadis, et bien entendu, culpabilité de la France qui a refusé d'intégrer ces assassins et des Français qui n'ont pas voulu les accueillir comme des frères.

Et pourtant, un écrivain et essayiste, aujourd'hui une vieille dame, qui a choisi pour pseudonyme *Bat Ye'or* (c'est-à-dire, si l'on traduit en français ces deux mots hébreux, La Fille du Nil), après avoir renoncé à son premier pseudonyme Yahudiya Masriya (c'est-à-dire, si l'on traduit ces deux mots

égyptiens, La Juive égyptienne), ne cesse dans les livres qu'elle publie depuis plus de quarante ans, d'expliquer les causes et les effets des « événements » de France qui ne sont en rien inédits et qui se produisent régulièrement, avec plus de morts et de destructions encore, depuis quatorze siècles, touchant des animistes, des zoroastriens, des hindouistes, des bouddhistes, des juifs et des chrétiens de toute obédience… Voici les titres de ses principales œuvres : *Les Juifs en Egypte*, Editions de l'Avenir, Genève, 1971 ; *Le Dhimmi, profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe*, Anthropos, 1980 ; *Les Chrétiens d'Orient entre Jihad et Dhimmitude : VIIe – XXe s.*, Editions du Cerf, 1991 ; *Juifs et chrétiens sous l'islam : les dhimmis face au défi intégriste*, Berg International, 1994 ; « Comment j'ai découvert la *dhimmitude* », *Les Cahiers de l'Orient*, 4e trimestre 1997, n° 48 « Juifs et chrétiens sous l'islam », *Commentaire*, n° 97, printemps 2002.

Or, c'est dans le silence – l'*omerta* – que sont enfouis ces livres et les analyses qui y sont développées, de même que tous les témoignages que Bat Ye'or a recueillis, dont le sien propre. Ce silence est le même que celui dans lequel ont sombré les premiers témoignages de l'extermination des juifs en Pologne, Biélorussie, Ukraine, Lituanie, etc. Pendant plus de vingt ans, on n'a pas voulu savoir, on a refusé de croire à l'énormité des crimes de masse commis par les affidés d'Hitler, on y a opposé d'autres douleurs et d'autres souffrances. Les témoignages recueillis par Bat Ye'or concernent deux millions de juifs spoliés, menacés, chassés de chez eux et pour certains assassinés, en 1948, en 1952 et après, dans les pays d'islam, du Pakistan au Maroc…

Elle brise la chape de plomb.

Née en 1933, dans son Egypte natale, dont l'armée et de nombreux dirigeants ne dissimulaient pas l'admiration qu'ils vouaient à Hitler, elle a connu les discriminations, les

menaces, la déchéance de la nationalité, la spoliation, les humiliations et le départ honteux en 1957 pour Londres avec un passeport Nansen et un statut d'apatride.

Pendant des décennies, elle a fait des recherches dans les archives et les grandes bibliothèques de Londres, Genève, New-York, Paris, etc. pour comprendre ce qui était arrivé à sa famille et à deux millions d'êtres humains.
Elle a alors sorti de l'oubli le statut de *dhimmi* (officiellement un « protégé », en fait celui à qui la vie sauve est laissée à condition qu'il paie un tribut annuel et qu'il se fasse oublier) et la condition de *dhimmi*, nommée *dhimmitude*, qu'elle met en parallèle avec l'esclavage, énonçant ce principe scientifique admirable : « *L'histoire des sociétés esclaves ne peut pas être analysée avec les mêmes paramètres que l'histoire des peuples libres* ». C'est le djihad, c'est-à-dire la guerre que les musulmans doivent mener pour établir l'islam dans les pays où il n'existe pas et nommés pour cela *dar-el-harb* (mot à mot « maison de la guerre »), qui définit le *dhimmi* : ce vaincu, obligé, s'il veut rester en vie, ou de se convertir ou de payer le tribut annuel et de devenir un étranger dans son propre pays. La *dhimmitude* résulte d'un ensemble de lois établies à partir du Coran, des hadiths et de la *Sira* (ou vie de Mahomet) par les *oulémas* et les juristes de l'islam et qui forment dans la charia un ensemble d'obligations auxquelles les musulmans ne peuvent pas se soustraire. Elle touche tous les peuples, jadis maîtres chez eux, qui ont été vaincus par les guerriers de l'islam, qu'ils soient chrétiens, juifs, hindouistes, animistes, zoroastriens, bouddhistes ou athées. C'est pourquoi le terme de « minorités religieuses » par lequel ils sont qualifiés dans les pays musulmans, où ils ont survécu, est un leurre ou un abus : ils étaient

naguère majoritaires et ils sont devenus, à force de discriminations, d'humiliations, de meurtres, de pogroms, des minorités, aujourd'hui en voie de disparition au Proche-Orient : destin qui menace désormais les peuples d'Europe.

Lire l'ensemble de l'article ici :
http://resistancerepublicaine.com/2018/03/19/de-la-decouverte-du-dhimmi-a-eurabia-par-bat-yeor-a-lire-absolument/